



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

NEGOCIATION SALARIALE 2014

C'est parti !

Les négociations salariales sont engagées depuis le 4 mars dernier, dans un cadre présenté par l'entreprise comme « très contraint ».

Malgré une conjoncture économique difficile, la CFDT garde l'augmentation du pouvoir d'achat des salarié(e)s en tête de ses priorités !

Le bilan de l'accord 2013



La nouvelle négociation a démarré par le bilan de l'accord de l'année 2013.

On se souvient que l'accord, à peine signé l'an passé, était déjà décrié par certains. Et pourtant, 91 900 salariés ont bénéficié des mesures d'augmentation collective avec en cumulé :

- 2,5% d'augmentation en moyenne pour les non cadres et 2.1% d'augmentation en moyenne pour les cadres ;
- 7500 fonctionnaires ont perçu la mesure des 15 points d'indice ;
- 2643 salariés ont perçu la mesure d'ajustement salarial ;
- 3453 salariés ont perçu les mesures début de carrière ;
- 6636 salariés ont perçu les mesures bas salaire ;
- 40000 fonctionnaires classe I et II ont bénéficié d'une augmentation du CFT;
- 7880 salariés ont été promus ;

L'ensemble de ce bilan n'a été rendu possible que grâce à la négociation concrétisée par la signature par la CFDT de l'accord l'an passé.

Malgré tout, nous avons conscience qu'il reste encore du travail pour effacer les inégalités qui persistent au sein de notre entreprise. De même, la négociation qui débute est l'occasion de combattre à nouveau la modération salariale qui s'installe dans l'esprit de nos dirigeants, afin de redonner un vrai coup de pouce aux bas salaires.

Dernière minute : Intéressement & Participation

Les résultats financiers de l'entreprise viennent d'être publiés. Malgré une nouvelle baisse du résultat, grâce à la signature de la CFDT des 2 accords, le montant global de l'Intéressement et de la Participation sera supérieur au montant perçu l'année dernière.

Nous reviendrons plus en détail sur ces informations dans notre prochaine Lettre de l'Épargne Salariale.

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](#) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_FTOrange



Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange
Inscrivez-vous ! contact@cfdt-orange.fr



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

Les revendications de la CFDT pour 2014

La CFDT veut (comme chaque année) que la négociation concerne tous les personnels de notre entreprise quel que soit son niveau et son statut. Les mots souvent employés par nos responsables comme équité, transparence, doivent trouver une réelle traduction dans le prochain accord.



La CFDT veut comme chaque année que la négociation concerne tous les personnels de notre entreprise quel que soit son niveau et son statut.

Nous avons plus particulièrement revendiqué dès la première séance:

- Les augmentations au 1er janvier pour tous.
- La création d'une grille minimale salariale interne par bande et par ancienneté.
- Un principe d'équité **pour l'ensemble des salariés** que l'on souhaite traduire par 1000 Euros pour tous.
- L'augmentation des planchers lors des promotions avec un minimum de 5% et 1000 Euros.
- La poursuite des efforts concernant les bas salaires.
- La revalorisation des minimas CFT des cadres
- Des mesures correctrices d'égalité salariale femmes / hommes encore nécessaires.
- Le passage des DA en Dbis et l'examen de la situation des III.1
- Des mesures spécifiques pour les cadres payés en dessous du plafond « Sécurité Sociale » (3129 Euros brut par mois).
- La revalorisation des aides diverses concernant «la vie chère».
- L'extension du contrat groupe « Santé / Prévoyance » aux fonctionnaires.
- L'intégration d'Orange Réunion dans la négociation.
- Un bilan de l'accord par établissement principal, mais aussi secondaire.

La négociation doit normalement se terminer courant avril 2014.



La CFDT souhaite faire de la question des parcours professionnels le thème d'une nouvelle négociation spécifique à Orange SA, car c'est un enjeu majeur pour l'avenir professionnel des salariés.

La question des parcours professionnels

Comme l'an passé, la CFDT souhaite que la question des parcours professionnels ne soit pas traitée dans un simple paragraphe de l'accord salarial. En effet, si nous partageons avec la direction l'extrême nécessité de reconnaître les salariés au travers des parcours, nous pensons que les enjeux dépassent le seul accord salarial, qui plus est annuel !

La CFDT souhaite faire de la question des parcours professionnels le thème d'une nouvelle négociation spécifique (avec un accord à durée indéterminée) à Orange SA, car c'est un enjeu majeur pour l'avenir professionnel des salariés.

La CFDT s'engage et ne lâche rien afin d'obtenir les meilleures propositions de l'entreprise dans cette négociation pour le pouvoir d'achat des salariés.



Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture
47-49, avenue Simon Bolivar – 75950 Paris Cedex 19